

Centre Hospitalier de PAU	PROCEDURE DEGRADEE de prescription et préparation des chimiothérapies en cas de panne informatique du logiciel CHIMIO®	PHARMACIE CH PAU PHA P051 Version N°2 O:\UPO-BULLE\Procédures UPO\Procédure dégradée <i>en</i> cas de panne informatique doc Page 3/2
--------------------------------------	---	--

REDACTEUR	VERIFICATEUR	APPROBATEUR
Nom : Bernard MARTIN FONCTION : Cadre de santé Infirmier VISA :	NOM : Dr Sylvie FERRARI FONCTION : Pharmacien VISA :	NOM : Mme Sylvie OUAZAN FONCTION : Directrice de la Qualité et Gestion des Risques par intérim Date d'application : 01 février 2018 VISA :
NOM : Ingrid COTTU FONCTION : Informatique VISA :		
NOM : Vanessa LABAT FONCTION : Interne en pharmacie VISA :		

I – OBJECTIF:

Description du circuit de prescription, de fabrication et dispensation des chimiothérapies en cas de panne informatique.

II - DOMAINES D'APPLICATION

Cette procédure s'applique aux médicaments de chimiothérapies préparés à l'unité de production oncologique (UPO), aux médecins, aux pharmaciens et aux préparateurs en pharmacie.

III - DEFINITIONS ET ABREVIATIONS

UPO : Unité Pharmaceutique Oncologique

D : Dose

CHIMIO® : Logiciel d'aide à la prescription de chimiothérapie

PPH : Préparateur en Pharmacie Hospitalière

DCI : Dénomination Commune Internationale

IV - DOCUMENTS DE REFERENCE

V – DESCRIPTION

1) Sauvegarde des protocoles chimio vierges

- Les pharmaciens gèrent une base de données dans le dossier **H:\chimio\PROTOCOLES** comportant l'ensemble des protocoles vierges des différentes chimiothérapies réalisées sur le CH de Pau sous format PDF.
- Les protocoles sont classés par grandes familles, il y en a 14 au total : oncologie, pédiatrie, gastroentérologie, ORL, pneumologie, gynécologie
- Seuls les pharmaciens peuvent modifier les protocoles sur cette base.
- Après chaque modification d'un élément dans un protocole dans le logiciel CHIMIO® le pharmacien rédacteur doit faire une sauvegarde de la famille à laquelle appartient ce protocole. (cf *PHA P051 FT01 : Sauvegarde des protocoles et des DCI à partir du logiciel CHIMIO®*)

Centre Hospitalier de PAU	PROCEDURE DEGRADEE de prescription et préparation des chimiothérapies en cas de panne informatique du logiciel CHIMIO®	PHARMACIE CH PAU PHA P051 Version N°2 O:\UPO-BULLE\Procédures UPO\Procédure dégradée <i>en cas de panne informatique</i> doc Page 3/2
--------------------------------------	---	---

2) Prescription

○ A l'UPO :

- Le pharmacien qui est responsable de la validation chimio édite les documents PDF des protocoles vierges des différents patients programmés à partir de la sauvegarde, sous **H:\chimio\PROTOCOLES** et constitue pour chaque patient un dossier papier avec la photocopie de la prescription de la dernière cure administrée, si elle existe (dans le dossier patient papier en pré-prod) et le protocole vierge.

○ Dans les Unités de Soins :

- Chaque service administrateur des chimiothérapies vient récupérer à la pharmacotechnie les dossiers papier des patients de son unité.
- Le protocole vierge sert de feuille de prescription une fois identifiée au nom du patient. Le prescripteur fait la prescription écrite des doses de chaque produit dans la colonne « **D.max / pr** ».
- Cette feuille ainsi complétée est faxée à l'UPO au 6726.
- Cette feuille est rangée dans le dossier de soins du patient.

3) Validation et préparation

○ A l'UPO

- Validation de la prescription
 - le pharmacien valide la prescription faxée par l'unité de soins en apposant sa signature + date du jour ;
- Le pharmacien attribue un numéro d'ordonnancier provisoire de la préparation sous la forme « AAMMJJ01 » ...
- Edition de la fiche de fabrication :
 - ✓ *Dans le cas de la reconduction du protocole en cours :*
 - une PPH fait une photocopie de la fiche de fabrication de la cure précédente du patient.
 - le pharmacien apporte les corrections nécessaires à la fabrication de la dose à préparer sur cette photocopie, date et signe.
 - le pharmacien complète les 2 étiquettes grand format de la fiche de fabrication vierge (cf. **PHA P051 FE01 : Fiche de fabrication de chimiothérapie vierge**)
 - ✓ *Dans le cas d'une prescription dans un nouveau protocole :*
 - le pharmacien complète une fiche de fabrication vierge (cf **PHA P051 FE01 : Fiche de fabrication de chimiothérapie vierge**), à partir des données sur le protocole (**H:\chimio\PROTOCOLES\Sauvegarde_protocoles Chimio**), la DCI (**H:\chimio\ PROTOCOLES\Sauvegarde_fiches Chimio**), date et signe.
- Un double contrôle pharmaceutique de la fiche de fabrication est effectué par le pharmacien responsable de l'UPO ou son remplaçant : identité du patient, service de soins, contrôle de la spécialité prescrite, de la dose prescrite, du volume de principe actif à prélever, du solvant (volume et nature) utilisé, du contenant final (poche, seringue, cassette..), de la concentration de la solution finale, du volume final, de la date de péremption de la préparation, des conditions de conservation, de l'étiquette patient. Il appose son nom et sa signature.
- Fabrication par les PPH :

La fabrication des préparations de chimiothérapie est réalisée sans assistance de DRUG CAM®, avec un double contrôle des flacons de reliquats par un 2^{ème} PPH.

Centre Hospitalier de PAU	PROCEDURE DEGRADEE de prescription et préparation des chimiothérapies en cas de panne informatique du logiciel CHIMIO®	PHARMACIE CH PAU PHA P051 Version N°2 O:\UPO-BULLE\Procédures UPO\Procédure dégradée <i>en cas de panne informatique</i> doc Page 3/2
--------------------------------------	---	---

- Dispensation par les PPH :
Les préparations dispensées sont listées sur un bon de dispensation vierge (cf. *PHA P051 FE02 : Bon de dispensation de chimiothérapie vierge*) sur lequel sont retrançrits : le nom du patient, la DCI et la dose préparée, le numéro d'ordonnancier, le service de soins, le nom et signature du dispensateur, le nom et signature du coursier avec la date et l'heure d'enlèvement.

4) Distribution et traçabilité de l'administration

- **Dans les Unités de Soins :**

- La chimiothérapie préparée est acheminée dans les unités de soins selon le circuit habituel.
- La traçabilité de l'administration de la chimiothérapie se fait sur la même feuille que la prescription dans la colonne « **Solvant D. prescrite** »
- Une fois le traitement terminé, la feuille de prescription / traçabilité est archivée dans le dossier de soins du patient

5) Après remise en fonctionnement du logiciel CHIMIO®

- Le pharmacien en charge des chimiothérapies prescrit à postériori dans CHIMIO® l'ensemble des cures de chimiothérapie prescrites et administrées pendant le temps du dysfonctionnement du logiciel. Cette opération s'effectue impérativement avec un double contrôle pharmaceutique du pharmacien responsable de l'unité et du pharmacien référent pharmacotechnie du jour.
 - Une fois validée les fiches de fabrication ne sont pas éditées, et la fabrication est directement passée de à l'état « préparé » par la fonction « Non fabriqué ».
- Lors de la saisie à postériori des chimiothérapies, l'administration de chaque cure de chimiothérapie est paramétrée en automatique pour les différents services concernés par le dysfonctionnement.
- Une mise à jour des volumes reliquats de flacons et de leur date de péremption est effectuée dans le logiciel CHIMIO, dès la remise en route du système informatique.

VI - DOCUMENTS ASSOCIES

PHA P051 Po01
 PHA P51 FE01
 PHA P51 FE02

VII - REVISION DE LA PROCEDURE

- *après un audit*
- *après constatation d'un dysfonctionnement ou d'un risque*
- *à la relecture à date donnée si nécessaire*